Coupure d'eau

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. En France, nous consommons en moyenne 150 litres d'eau du robinet par jour et par personne pour nos différents usages : alimentaire, hygiène corporelle, entretien domestique, lavage du linge...

À Alençon, l'eau du robinet provient de l'usine de production d'eau potable située au 154 rue de Cerisé à Alençon. L'eau qui y est traitée provient de différentes sources : eaux de surface (rivière La Sarthe) pour environ 60 %, eaux souterraines (captage usine à Alençon et forage Peupleraie et La Cour à Cerisé) pour environ 40 %.

Deux types de situations :

➔ Coupure du réseau d'eau potable
➔ Pollution du réseau d'eau potable

DANGERS POTENTIELS

Le risque le plus important en cas de coupure d'eau est la déshydratation, qui survient lorsque les pertes d'eau sont excessives et non compensées par les apports, et peut causer la mort. Malgré les idées reçues, la consommation d'alcool n'hydrate pas et peut causer ou aggraver une déshydratation par son effet diurétique.

CONSIGNES

- S'informer auprès du **numéro d'urgence** de la société des eaux en cas de rupture de la distribution d'eau : 0 969 366 266
- Constituer un stock d'eau en bouteille. Il est recommandé de boire un minimum de 1,5 à 2 litres d'eau par jour (pour les adultes) et avant même d'avoir soif, en particulier pour les personnes âgées, dont la sensation de soif est amoindrie

Dans tous les cas, des solutions seront proposées.